



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 8ème législature

### Statistiques: Seine-Saint-Denis

Question écrite n° 29240

#### Texte de la question

Reponse. - la criminalite et de la delinquance constatees par les services de police et de gendarmerie de - 6,89 p 100. Cette diminution a ete confirmee en 1987 avec - 2,99 p 100. En deux ans, la baisse a donc ete de - 9,59 p 100, soit - 10 101 faits. Cette diminution globale, proche de la moyenne nationale sur deux ans (- 11,46 p 100), est legerement superieure a celle de departements voisins (- 7,62 p 100 pour le Val-de-Marne et (- 9,21 p 100 pour les Yvelines). Avec Paris, ce departement est le seul de la region Ile-de-France a etre revenu a un niveau inferieur a 1981. En 1987, la diminution des crimes et delits est essentiellement due a un recul de la delinquance de voie publique et notamment des : cambriolages, - 9,29 p 100 ; vols a la roulotte, - 5,98 p 100 ; vols d'autos, - 5,28 p 100 ; vols a l'etalage, - 7,97 p 100 ; vols violents (y compris les VAMA), - 5,21 p 100. Quant a certaines hausses enregistrees dans le departement, elles revelent plus une activite accrue des services que le developpement de tel type de delinquance. Il s'agit notamment des : delits relatifs a la police des etrangers, + 41,26 p 100 ; infractions a la legislation sur les stupefiants, + 12,39 p 100 ; faux documents (identite + circulation), + 39,50 p 100. Il convient enfin de noter que l'ensemble des homicides est en nette regression : 45 faits en 1987 contre 70 en 1986. Il en va de meme pour la delinquance economique et financiere qui diminue globalement de - 14,64 p 100. En 1988, une analyse portant sur les resultats des deux premiers mois montre que la tendance a la baisse s'est acceleree au cours de cette periode. Les services de police (polices urbaines + police judiciaire) ont enregistre une baisse de - 14,66 p 100 par rapport a la meme periode de 1987. La gendarmerie, qui constate environ 9 p 100 de la criminalite de ce departement, a enregistre 1 500 crimes et delits au cours de cette periode contre 1 829 en 1987, soit une baisse de - 17,98 p 100. Tous services confondus, en deux mois, ce departement a donc enregistre une baisse de - 15,03 p 100. Ces resultats portant sur une courte periode restent cependant significatifs dans la mesure ou cette diminution porte sur la quasi-totalite des infractions a l'exception de celles enregistrees a l'initiative des services. Pour les services de police, il a ete possible de recenser l'evolution d'un certain nombre d'index : en baisse : les vols a main armee, - 27,78 p 100 ; les vols avec violence, - 11,01 p 100 ; les cambriolages, - 21,50 p 100 ; les vols a la roulotte, - 15,91 p 100 ; les vols d'automobiles, - 31,85 p 100 ; les vols a l'etalage, 31,83 p 100 ; les destructions et degradations, - 19,91 p 100 ; les coups et blessures volontaires, - 20,92 p 100 ; les cheques sans provision, - 23,58 p 100. En hausse : les delits a la police des etrangers, + 93,93 p 100 ; les outrages et violences a depositaires de l'autorite, + 72,15 p 100 ; les ports ou detentions d'armes prohibes, + 76,47 p 100 ; les recels, + 56,38 p 100 ; les infractions a la legislation sur les stupefiants, + 27,23 p 100.

#### Texte de la réponse

Reponse. - la criminalite et de la delinquance constatees par les services de police et de gendarmerie de - 6,89 p 100. Cette diminution a ete confirmee en 1987 avec - 2,99 p 100. En deux ans, la baisse a donc ete de - 9,59 p 100, soit - 10 101 faits. Cette diminution globale, proche de la moyenne nationale sur deux ans (- 11,46 p 100), est legerement superieure a celle de departements voisins (- 7,62 p 100 pour le Val-de-Marne et (- 9,21 p 100 pour les Yvelines). Avec Paris, ce departement est le seul de la region Ile-de-France a etre revenu a un niveau inferieur a 1981. En 1987, la diminution des crimes et delits est essentiellement due a un recul de la delinquance

de voie publique et notamment des : cambriolages, - 9,29 p 100 ; vols a la roulotte, - 5,98 p 100 ; vols d'autos, - 5,28 p 100 ; vols a l'etalage, - 7,97 p 100 ; vols violents (y compris les VAMA), - 5,21 p 100. Quant a certaines hausses enregistrees dans le departement, elles revelent plus une activite accrue des services que le developpement de tel type de delinquance. Il s'agit notamment des : delits relatifs a la police des etrangers, + 41,26 p 100 ; infractions a la legislation sur les stupefiants, + 12,39 p 100 ; faux documents (identite + circulation), + 39,50 p 100. Il convient enfin de noter que l'ensemble des homicides est en nette regression : 45 faits en 1987 contre 70 en 1986. Il en va de meme pour la delinquance economique et financiere qui diminue globalement de - 14,64 p 100. En 1988, une analyse portant sur les resultats des deux premiers mois montre que la tendance a la baisse s'est acceleree au cours de cette periode. Les services de police (polices urbaines + police judiciaire) ont enregistre une baisse de - 14,66 p 100 par rapport a la meme periode de 1987. La gendarmerie, qui constate environ 9 p 100 de la criminalite de ce departement, a enregistre 1 500 crimes et delits au cours de cette periode contre 1 829 en 1987, soit une baisse de - 17,98 p 100. Tous services confondus, en deux mois, ce departement a donc enregistre une baisse de - 15,03 p 100. Ces resultats portant sur une courte periode restent cependant significatifs dans la mesure ou cette diminution porte sur la quasi-totalite des infractions a l'exception de celles enregistrees a l'initiative des services. Pour les services de police, il a ete possible de recenser l'evolution d'un certain nombre d'index : en baisse : les vols a main armee, - 27,78 p 100 ; les vols avec violence, - 11,01 p 100 ; les cambriolages, - 21,50 p 100 ; les vols a la roulotte, - 15,91 p 100 ; les vols d'automobiles, - 31,85 p 100 ; les vols a l'etalage, 31,83 p 100 ; les destructions et degradations, - 19,91 p 100 ; les coups et blessures volontaires, - 20,92 p 100 ; les cheques sans provision, - 23,58 p 100. En hausse : les delits a la police des etrangers, + 93,93 p 100 ; les outrages et violences a depositaires de l'autorite, + 72,15 p 100 ; les ports ou detentions d'armes prohibes, + 76,47 p 100 ; les recels, + 56,38 p 100 ; les infractions a la legislation sur les stupefiants, + 27,23 p 100.

## Données clés

**Auteur :** [M. Raoult Éric](#)

**Circonscription :** - RPR

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 29240

**Rubrique :** Delinquance et criminalite

**Ministère interrogé :** sécurité

**Ministère attributaire :** sécurité

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 10 août 1987, page 4491

**Réponse publiée le :** 9 mai 1988, page 2074